



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Champ d'application, droit applicable et modification des conditions générales.

Les présentes conditions générales de vente sont valables, dès le 1er janvier 2015. Elles s'appliquent à toutes les prestations fournies par la société SWISS ON/OFF SA et sont soumises au droit suisse qui régit l'ensemble des rapports entre parties.

La société SWISS ON/OFF SA, se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Étant précisé que dans ce cas les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande.

Confirmations, modifications et annulations de commandes.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant sa commande. Toute commande implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Toute commande ne pourra être prise en considération qu'après signature du bon de commande ainsi qu'au versement d'un acompte de 40 %.

Aucune annulation ne pourra être acceptée au-delà d'un délai de 48h après la commande.

Délai de livraison, échéances.

Le délai de livraison est compris entre 6 à 8 semaines. Pour toute fabrication particulière, le délai sera communiqué à la commande.

La société SWISS ON/OFF SA, s'efforce de respecter les délais convenus. Si la livraison est retardée pour des raisons indépendantes de notre volonté (de transport, retard de la part de fournisseurs tiers, modifications ultérieurs sollicitées par le client etc.), le délai de livraison sera différé en conséquence.

Un retard de livraison n'autorise pas le client à résilier le contrat, à refuser la livraison et / ou à réclamer des dommages-intérêts.

Prix.

Ils sont exprimés en francs suisses toutes taxes comprises dans le récapitulatif de la commande. La TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) est celle en vigueur aujourd'hui sur le territoire suisse, soit 8%.

La société SWISS ON/OFF SA se réserve le droit d'augmenter ses tarifs de manière appropriée et à tout moment sans préavis ni autre formalité.

La société SWISS ON/OFF SA demeure propriétaire des marchandises qu'elle a vendues et livrées jusqu'au paiement intégral de la facture.

Garanties.

La responsabilité de SWISS ON/OFF SA est expressément limitée aux garanties et réserves ci-définies. La garantie prend effet à la date de livraison de l'article, justifiée par un bulletin de livraison.

Les articles sont garantis contre tous les vices apparents, de fonctionnement et / ou de fabrications manifestes :

a) le vice apparent: ce dernier devra être immédiatement annoncé lors de la réception de la marchandise.

b) le vice de fonctionnement et/ou fabrication: il devra être annoncé dans un délai de 5 jours à compter de la livraison et conditionné à une utilisation du bien conforme à sa destination et nature.

La société SWISS ON/OFF SA, ne couvre pas dans sa garantie et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée si l'installateur, l'utilisateur est responsable des dommages survenus :

- a) à la suite d'une usure normale des modules électriques
- b) d'une application ou utilisation inappropriée ou inadaptée
- c) d'un montage défectueux ou d'une mise en état de fonctionnement défectueuse par l'acheteur ou des tiers
- d) d'une manipulation défectueuse ou négligente
- e) de dommages dus à un mauvais entretien

Paiements.

Le solde de la facture devra être réglé à la société SWISS ON/OFF SA à réception de cette dernière, sans escompte ou autre déduction. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard seront facturés au taux légal.

Tous impayés pourront bloquer une nouvelle commande et ce jusqu'à la régularisation de la situation.

Propriété intellectuelle.

Tous plans, dessins et autres documents remis par la société SWISS ON/OFF SA demeurent sa propriété. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement tous ces éléments.

For et droit applicable.

En cas de litige le for est à Genève et le contrat soumis au droit suisse.